



République Tunisienne

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université de Carthage

Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis

2015 / 2016

Devoir surveillé

Matière : Finances publiques

2^{ème} année de la Licence Fondamentale en Droit Public

Questions :

I- Donnez les définitions des notions suivantes

- 1) Les finances publiques. (4pts)
- 2) Les cavaliers budgétaires. (4pts)
- 3) Le principe de l'unité budgétaire. (5pts)

II- Etablissez le rapport entre la loi organique du budget et la loi de finance de l'année. (7pts)

Bonne chance